

Discurso del Presidente del Gobierno ante el Parlamento Europeo en Estrasburgo (12 abril 1989)

Source: Secretaría de Estado para las Comunidades Europeas. La Presidencia española de la CE. Madrid: 1989. 1006.5.2.3 Esp (89).

Copyright: (c) Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación de España

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discurso_del_presidente_del_gobierno_ante_el_parlamento_europeo_en_estrasburgo_12_abril_1989-en-3eb4e9aa-b370-4922-b683-db28765c7c79.html

Last updated: 14/02/2014

LIS 2090 ex 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

2.5012 ESP

Presidency of the Government

1006.5.2.3
ESP (89)SPEECH BY THE PRESIDENT OF THE GOVERNMENT TO THE EUROPEAN PARLIAMENT IN
STRASBOURG (12 April 1989)Mr President,
Honourable Members

The Stuttgart Declaration on European Union introduced the custom whereby the President-in-Office appears before the European Parliament to report the results of the meeting of Heads of State or of Government.

During this six-month period, the European elections in June make this impossible since the newly elected Parliament will not meet for several weeks, which will be after the next meeting of the European Council in Madrid.

For this reason, and even at the risk of critical interpretations, given the impending elections, I wished to appear before you in the inhabitual month of April.

There are, however, good reasons for this.

For one thing, we are at the half-way point of the Spanish Presidency and of the process initiated at the European Council meeting in Milan which will take us up to 1992. It is an appropriate time to analyse what has been done and what still remains to be done.

For another, respect and consideration for this House are sufficient reason for the Presidents-in-Office of the European Council to continue to come before you, albeit in circumstances different from those originally foreseen. In my case, the conviction that it is from these seats that Europe is being constructed with generosity and boldness impelled me even more to compare ideas, which we assuredly to a large extent share, on the building of a Europe based on unity, justice and solidarity.

Mr President,

At this time four years ago, when the negotiations on Spanish accession were practically completed, I had the opportunity of expressing my conception of the work of the Community and the future of Europe. At that time I explained that we

wished from the outset to take an active role in shaping the future of Europe, regarding the Treaties of Rome and the Institutions not so much as a point of arrival so much as instruments for increasing progress and integration.

The intervening period has strengthened me in that belief. The Single Act, although a minimal expression of compromise in pursuit of European Union, was evidence of the drive and vigour of the Community.

Spain, backed by a very solid political consensus, wishes to participate fully in this project, sharing rather than requesting, talking rather than demanding, and working in a common perspective rather than putting individual interests first. We are convinced that this process of union corresponds to the interests of each and every one of us and also, if I may say so, to necessity.

It is in this spirit that we are assuming our responsibilities during the discharge of the Presidency. The Minister for Foreign Affairs, in his capacity as President of the Council, has already had an opportunity of expounding to you the Community priorities in this first half of the year.

Now, half-way through the Presidency, we can reflect on what has been done and what can be done. As it is not possible to speak about everything, and some people will reproach me for not mentioning or dwelling on this or that subject of interest, I would like from the outset to announce that I will focus on certain questions which I consider to be fundamental.

I think we can agree that the entire complicated process being conducted in Brussels, here in Strasbourg and in other European capitals is perceived in very disparate ways by our citizens. In many cases it must be seen as something distant, remote from their every-day existence and from their immediate problems. Nevertheless, the ultimate trend of this process cannot but ease and improve the lives of the citizens of Europe, accommodate their aspirations and meet their concerns.

It has been said that a citizen's Europe cannot be reduced to the issue of stamps and stickers containing the word "Europe". So if the expression itself means anything at all, in the final analysis it is because it affects the citizens, because it is a union of citizens.

This Europe with a human face must be the expression of a competitive society which is at the same time founded on solidarity, liberty, generosity, pluralism and unity.

The foundation which allows us today to progress in the construction of Europe is the pledge contained in the Single Act. Yet we should not ignore the fact that opinions differ as to the scope and intention of the Single Act with regard to the objective of European Union.

Some consider that the content of the Single Act has gone as far as it could and that it should accordingly be interpreted in such a way that it does not bring about further requirements for institutional changes or new transfers of power to share out at Community level.

On the other hand other Community partners, including of course the majority of this House, clearly see that the full implementation of the Single Act will bring about a re-adjustment of powers among the Institutions, and they even do not rule out the need for some new ones. In other words, they foresee within the next few years not only the full implementation of the Single Act but also, as a

consequence of this perception of the Act as a step towards European Union, the need to prepare new scenarios.

These differing conceptions affect the very interpretation of the legal instrument which we have to hand.

For some, the important thing is to make headway with the White Paper on the Internal Market with no regard for anything other than the achievement of a free trade area. Furthermore, within this chapter, which is undoubtedly a decisive one, they dwell on certain subjects such as the freeing of capital movements, which has already been agreed, while putting off the necessary harmonization of taxes.

For others the Single Act must be developed harmoniously in each of its aspects: Single Market; Social Dimension; Citizen's Europe; new policies; political co-operation, etc., as well as among these various aspects. In other words, the development of the Internal Market without a parallel and complementary advance of the Social Area will lead to imbalances which will divert us from European Union.

There is admittedly nothing new in what I am saying, since the attitudes of a pluralist and complex Europe are well known to everyone, but it is not a bad idea

to bear it in mind, if we wish to have the historical perspective to analyse the period through which we are living.

Consequently we can now focus our view and look a little more closely at what is happening in the realization of the Single Act.

Mr President,

Major progress has been achieved on the road to the large Internal Market of 1992. In my opinion we have reached a point of no return.

It is true that in quantitative terms the bulk of the proposals in the White Paper on the Internal Market is now before us and a large number of Directives has been adopted. But it is also true that the remainder is in qualitative terms of over-riding importance. It is only human nature to push first of all what is easier and to leave to the end or put off till the last moment the most important or most complex decisions because they involve very sensitive political principles.

One such question, one which is indubitably difficult and delicate but cannot be put off indefinitely, is tax harmonization.

It is obvious that the liberalization of movements of capital, due to enter into force in July 1990 for the majority of the Member States, requires a rational system of dealing with tax. The problem is that some believe that the market will of itself establish a logical tax system, whilst others of us, without dismissing such arguments out of hand, think that a minimal consistent basis has to be established for all.

For this reason I am concerned that, faced with the obligation to adopt a decision on the taxation of capital revenue before 30 June, we shall still be a long way from a satisfactory solution.

I understand that there are genuine difficulties, but we find ourselves facing absolute requirement of the Internal Market which, with reasonable logic, has to be achieved, even though at considerable cost. It would be absurd to reward tax evaders at the expense of small savers.

Where indirect tax is concerned, we must also make progress in abolishing tax barriers. The present systems greatly complicate trade, involve travellers and exporters in complex calculations, increase red tape and make tax collection much more cumbersome for the Member States.

If we really are to create a large internal market, we must introduce some order or simplification into the various VAT categories or into tax on tobacco and alcohol. If we want to transport a particular product from Brussels to Paris, why must we go via a duty-free shop or a complicated compensation mechanism, when to take the same product from Milan to Rome one only has to pack it in a bag or load it on to a lorry. We must make life easier for people!

In short, we are trying to prevent fraud by means of an appropriate system, which is hardly likely to be either the sum of the twelve current systems or a total absence of any system. The Spanish Presidency, in close collaboration with the Commission and its own Parliament, has begun the search for an acceptable common model.

In another context, the Spanish Presidency, following the guidelines of the Rhodes European Council, has resolutely taken responsibility for convening meetings of the Group of national co-ordinators on the freedom of movement for persons and the abolition of internal frontiers.

Work has been proceeding apace with the collaboration of the Commission, and I hope that in Madrid we shall have on the table a serious programme for abolishing physical barriers, with a list of the present obstacles and suggestions for measures to remove them, geared, naturally, to a timetable.

There is no doubt that the external frontiers of the Community must be harmonized, but this must be a logical complement and never an illogical pretext for slowing down the general process. Abolishing the physical frontiers within the Community means avoiding troublesome procedures and unnecessary cost increases for exporters; it means reducing the final price of goods to consumers, and also that people will be able to cross national dividing lines as easily as they leave town at weekends.

The internal frontiers are not a decisive factor in the struggle against organized crime, terrorism or drug trafficking. More important is co-operation in the area of law and the harmonization of penal standards, to make for the establishment of a European legal area. It is of the essence that a criminal should not feel safe merely by crossing an internal frontier of the Community, and to achieve this what is required is further intensification of the co-operation between the competent authorities of the Member States, with the help of the Community.

It is essential that citizens, businesses and all economic operators see the advantages of a large integrated area without barriers or obstacles to trade in goods or to travel.

In the final analysis this will also involve working towards Economic and Monetary Union.

I am sure that any reliable survey would show us that the citizens and economic operators of Europe would like a greater degree of monetary union on our continent. For tourists, travellers and, of course, for industrialists and businessmen, the disparity between currencies and variations in exchange rates

are disruptive factors which do not help private or professional activities in any way.

In such a geographically small area as ours (on a world scale) it is absurd that we are committed to maintaining obstacles which, at best, merely serve a false protectionism which is very damaging in the long term.

We await with genuine interest the conclusions of the special committee set up by the Hanover European Council. My ideas about the monetary future of Europe do not prevent me from stating the actual state of affairs today. I know that there are many and varied points of view, but I am prepared to embark on a substantive policy debate at the Madrid European Council.

We must be capable of setting medium-term goals, establishing timetables for achieving them and guiding the process adequately and with political vision.

I know that particularly sensitive areas and different technical options abound, corresponding to the different perceptions of the Single European Act or the banking and monetary traditions of the Member States.

Without necessarily prejudging in any way the final outcome, consideration could, with a view to 1992, be given to strengthening the existing exchange rate mechanism and applying it to all the currencies of the European Community. At the same time there must be co-ordination among the financial and monetary authorities of the Member States if Monetary Union is not to be merely a passing and artificial phenomenon but the rounded system which economic operators require.

Mr President,

I would like to speak of the process of putting the Single Act into effect from the viewpoint of Economic and Social Cohesion.

"The creation of a harmonious economic and social area will be possible only in so far as the development models adopted can reconcile the economic growth essential to the Community with a strengthening of economic and social cohesion, contribute to social progress and lead to real economic convergence".

These are not my words. They are contained in the Resolution on the social

dimension of the internal market which was passed by the European Parliament on 15 March, but I take them as my own.

Cohesion is a guiding principle which should inform all Community policies - as indicated in the Single Act - and which in my opinion has a twofold aspect:

One aspect is that of greater convergence of the economic policies of the Member States; the other aspect entails an effort of solidarity to redress the territorial and social imbalances which continue to exist.

Progress has been made in this area, in particular by the increase in resources and the reform of the Structural Funds. But it should not be imagined that this is enough to meet the needs of greater cohesion in the Community. There is a need for constant endeavour - which the Presidency is seeking to sustain - if this principle is to find expression in the development of all Community policies.

Discussion on Europe as a social area is usually heavily marked by ideology and this makes it difficult to define with exactitude the actual content of the social dimension. A good indication of these difficulties can be found

in the recent Opinion of the Economic and Social Committee on fundamental social rights in the Community which the Commission has recently taken over as a Commission proposal.

I am sure that in Madrid we will be able to hold a wide-ranging exchange of views on this matter which, without duplicating the Social Charter of the Council of Europe rather by taking that as our source, will bring us closer to formulating a declaration on social rights in the Community to serve as a basis for the progressive development of these rights in the Community.

I would like to appeal for your resolute assistance in this connection, and wherever it should be necessary, in order to permit the Council's timely adoption of all the Directives awaiting a report from this House at first or second reading.

The implementation of the reform of the Structural Funds, the recent adoption of Directives on health and safety at work, the discussion on the Charter of fundamental social rights, the continuation of the social dialogue strongly espoused by the President of the Commission and the presentation of the

report on the comparison of laws on employment standards are important elements in the European social area which we are promoting.

However, they do not exhaust the topic; personally I would like progress to be more solid and a plan of action on unemployment and a programme for permanent vocational training to be drawn up as rapidly as possible, since a Resolution in this connection was recently adopted by the Council of Ministers.

I believe that the social dimension fits into a certain philosophical conception of the building of Europe; it is a conception marked by the constant awareness that we are building a Community which in the final analysis is one of people.

The social dimension is directly related to a particular model for Europe. For some we should be building a Europe based on big business, unfettered free trade, and permanent liberalization in which everything is determined by the market.

For others, and I of course am among them, we are trying to build a Europe based on freedom and prosperity so that people may at all times know freedom and

dignity and find the enrichment which the experience of solidarity and common endeavour affords to human beings.

Honourable Members:

If we are to be true to the spirit and the letter of the Single Act, we must examine the progress achieved in the political participation of our citizens and of the progress towards a common European citizenship.

I would therefore like to congratulate you again for the Resolution which you passed recently in favour of participation by Community citizens in local elections at their place of residence, irrespective of their nationality.

This is the approach which will lead to a genuine Community citizenship which of course neither obliterates nor diminishes national realities but rather enhances them. The Spanish Presidency attaches particular importance to the proposal for a Directive on this matter and is proposing compromise formulas to enable progress to be made in the endeavour to overcome the difficulties which are being encountered by certain Member States.

I also think that the very greatest freedom of movement must be extended to students and to retired people so that they may freely reside in the country of their choice. I am not unaware that technical problems exist but I am sure that they are minor ones which can be resolved if sufficient political will is there.

The right of residence for students is the logical accompaniment to student exchanges under projects such as ERASMUS, and the same right should apply to retired people because otherwise the paradox will arise that, notwithstanding freedom of establishment or freedom of movement for workers, a citizen working in a country other than his country of origin would have to return to the latter upon retirement.

I know that in practice the problem does not arise in such bald terms, but the idea of discrimination is the same. The proposal for a Directive currently on the table is designed to redress this situation. I am sure that it will be possible to approve it in the near future and thus obviate further pointless ideological disagreements in this area.

Mr President,

The Single Act has introduced new policies which have an impact on the cultural context in which citizens live and on the environment, and we can also consider the progress made in this area.

European citizens are in favour of treating the environment with respect and they expect a decent and sufficient quality of life. Fortunately there is growing awareness in the international community that urgent action must be taken to preserve the only home which we as human beings have.

Allow me to give you an idea of the efforts which we are making within the Community to combat practices which are harmful to environmental preservation. In addition to the difficulty of the work involved, some of the measures entail a high economic cost. But no one can afford to remain inactive because pollution knows no frontiers nor does it stop at lines of demarcation.

The damage to the ozone layer, the greenhouse effect, the consequences of massive deforestation and soil erosion are problems the consequences of which

are felt equally in New York, New Delhi, Melbourne or Milan. We are European citizens but in this respect we are also citizens of the world.

A compromise was reached between the Twelve in Council only a few weeks ago on the eliminating emissions of chlorofluorocarbons by the year 2000. By this action, the Community has taken the lead among industrialized countries and gone further than the commitments entered into by the States signatory to the 1986 Montreal Protocol, which the Community has also signed.

The citizen of Europe also aspires towards a diversity of cultural resources, the protection of the common cultural heritage and a wider dissemination of works of culture from each of the Member States.

In this connection I should like to make particular mention of audio-visual Europe because we are beginning to meet the requirements to ensure that standards keep pace with technological innovations.

We will be able to display what is common to our cultures so that, against the background of individual national mentalities and characteristics,

Europe can offer a particularly rich and living cultural heritage which can be spread to the most distant parts of the planet.

We have reached political agreement on three Directives on Television without Frontiers. In other words, we have made the first serious effort to provide our television with a European content and to protect viewers' rights in the face of excessive pressure from advertising.

It is conceivable that in a short while we may arrive at joint guidelines on a European technical standard for television pictures. High-definition television is almost a reality, in the face of which the European industry must be in a position to offer a serious alternative, and one up to the challenges of the present day.

In this fascinating world of technological innovation and industrial research, I welcome the fact that the Council has recently been able to approve nine research programmes, further evidence of Europe's determination to remain at the forefront of world efforts in these areas.

Mr President,

The European Community is in the midst of a changing world with clear signs of tension easing between the major powers and by co-operation all round, in an endeavour to resolve conflicts which still persist.

At the beginning of the 20th century, solutions to problems depended on decisions taken in Europe. The all too serious warlike confrontations in subsequent decades were to appreciably reduce the decision-making role of Europeans.

The citizens of Europe had to devote their energies to rebuilding their homes amidst the ruin sown by hatred and to burying, together with millions of dead, every trace of irreconcilable enmity.

This has been the great task of the present century and we can be broadly satisfied with the work accomplished. The citizen of Western Europe has learnt to talk to his neighbour, reach understanding and co-operate with him. It is no longer the strength of the powerful but the power of common effort on a basis of solidarity that is needed to build a lasting structure: European Union.

In this way we have restored our reputation in the world and can once more express our views in the knowledge that they will be listened to attentively. The Single Act has enshrined Political Co-operation in the Community as an essential contribution to consolidation of the political identity of Europe through the gradual creation of a European foreign policy.

This is also a fundamental aim of the Spanish Presidency: to make the voice of our citizens, the voice of millions of citizens of Europe, ring out loud and clear in every corner of the world. To achieve this, it intends to ensure the greatest consistency in the whole sphere of foreign relations of the Twelve and of the Community, so that political endeavour goes hand in hand with trade and co-operation. A good example of this concern for cohesion is the adoption of the Regulation on the control of exports of chemical products likely to be used in armed conflicts.

We are striving to pass from words to deeds, from statements, albeit important ones, to concrete action, which is probably more effective.

We have the will to continue building a united Europe which open to international co-operation, a trusty partner in relations with the other industrialized countries and an active factor in solidarity with the developing countries.

To go into this area of activity would take considerable time, so allow me simply to make a few points concerning what has been done and what is going to be done:

Firstly: A new pattern of relations with our immediate European neighbours is beginning to take shape - in particular with the countries of the European Free-Trade Association, with a view to establishing a vast European Economic Area. The recent meeting in Brussels of the Ministers of the Two Organizations provides good proof of this process. The same approach has prompted a new framework for relations with the Council of Europe.

Secondly: The dialogue with the Soviet Union and the countries of Eastern Europe has been set on a firm basis. The interesting process of change which those countries are experiencing affords hope that the political dialogue and economic co-operation will go ahead.

Current negotiations on the signing of Agreements with Poland and Bulgaria, following those already signed with Hungary and Czechoslovakia, and the hoped for forthcoming opening of negotiations with the Soviet Union, are links in a chain which should lead us towards ambitious goals of understanding and co-operation.

Thirdly: Latin America is the area of the developing world whose cultural and historical ties with Europe are closest. We can do much to reinforce its political stability and contribute to its economic development.

The co-operation plan for Central America worked out at the recent meeting in San Pedro Sula is already a good example of a process which would have been unthinkable just a few years ago. There is a window of opportunity for peace in the area, and for that reason there should be an influx of European economic aid, demands for democratic political development and co-operation in order to remove obstacles along the road to peace.

For many countries of Latin America, as for others in Africa and Asia, the fundamental problem for their economies is the external debt, which is

like a millstone crushing all possibilities of economic growth.

We cannot support respect for democratic principles in Latin America whilst at the same time turning a blind eye to the more serious threat to the survival of democracy as it has emerged recently in some of those countries.

What we need are financial and political solutions to the debt problem. The latest North American proposals and the discussions within the International Monetary Fund are beginning to recognize this reality. Europe cannot afford to be left out of this movement: on the contrary, it should be spearheading it.

I am confident that at the Madrid European Council we shall manage, for the first time at this level, to come to an understanding between the Twelve on how to bring about international action in this area.

Simultaneously, in the case of the ACP States, impetus has been given under the Spanish Presidency to the renegotiation of the Lomé Convention with a view

to renewing a co-operation system which is exemplary of its kind.

Fourthly: Under the Spanish Presidency, the Twelve have initiated a series of contacts with all the parties involved in the Middle East conflict, including Israel and the PLO. Our aim here is to contribute to active European involvement in the Middle East at a juncture crucial for the peace process.

We need not look for fresh principles, but seek ways of bringing about conditions under which the various Parties are prepared to conduct a dialogue. This presupposes creating a climate of some degree of trust between those Parties and endorsing any reasonable alternative enabling such a negotiated settlement to be reached.

The Spanish Presidency has also relaunched the Euro-Arab Dialogue and, as a result, is pleased to note that the main obstacles to it seem to be disappearing.

Fifthly: Setting great store by relations with the United States, we are reaffirming the political dialogue and suitably paving the way for

a settlement of the trade dispute.

In short, what we are trying to achieve is for the Community to be an instrument of progress and understanding with the outside world, smoothing out frictions if necessary. A fine proof of this effort is furnished by the recent agreements reached within the GATT Uruguay Round on trade in agricultural products.

Ladies and Gentlemen:

This, in broadlines, is the world as perceived by the European citizen. Some progress - but still insufficient - has been made. We have taken over the helm of a ship under full steam, which will follow its normal course when changing hands.

Six months is a short time, but our resolve while holding the Presidency has been, and will be, to ensure that the building of Europe progresses in the right direction, because we have the right philosophy and we know where we are going.

The building of Europe and, in the medium term, the 1992 target are conditional upon an ongoing drive of economic and social cohesion, as a principle which should pervade all Community policies, in accordance with the text of the Single Act.

This involves a single market and convergence of economic policies and solidarity between regions; free movement of capital under conditions that are at the very least comparable; freedom of movement for workers and, simultaneously, adequately harmonized standards to help defend their rights.

This way of thinking helps us to pursue the course set by the Single Act, the one leading to European Union, which must keep on acquiring substance.

Attempting to draw a profile of European Union in this Chamber seems to me a bold venture to undertake, seeing that this House has been most prolific, whenever devising feasible projects to help achieve it.

The Single Act has introduced appreciable improvements in the functioning of the Institutions. We all know it was the minimum commitment possible to emerge

from the process begun, on these very benches, with the approval of the draft Treaty on European Union, which some of us felt to be highly thought-provoking, valuable and, probably, a model as regards its basic content.

I believe that the spirit which guided Mr Spinelli and those who supported him in this demonstration of loyalty to an idea should continue to guide us, so that we do not lose sight of the goal we have set ourselves.

We are at present right to wring everything possible from the Single Act, which is not inconsiderable. We need a strategy combining a sense of the present with a sense of the future.

The application of the Single Act to its logical conclusion will have major institutional repercussions. I feel it would be useful and necessary for the newly elected European Parliament to undertake, together with the other Institutions, the necessary thinking and discussions to adjust the Community to the requirements of the twenty-first century.

I am aware that this question is uppermost in your minds. The Resolution calling for the creation of a European Union approved in this Chamber in February is, to my mind, a valid instrument pointing in the right direction. We have, therefore, invited your President, Lord Plumb, to meet the Foreign Ministers in Granada in three days' time and to inform them of the European Parliament's thinking.

The next legislature of this Parliament will see the end of the current system of inter-institutional dialogue, either because in some cases the co-operation procedure under the Single Act will in practice already have been accomplished, or because political logic will lead us towards a process of greater sharing of responsibility.

We who govern need Parliament's control but also its stimulus. I hereby encourage you to persevere in your work, consistently and with determination.

Members of Parliament,

I shall now conclude my speech and prepared myself to listen to you in my capacity as President of the European Council in order to try and transform into

reality whatever possible, so that at the forthcoming meeting in Madrid - to which it gives me pleasure to invite your President, Lord Plumb - we can all bring our aspirations closer to fulfilment.

Let us waste no time in making a joint effort to achieve our common goal: European Union.

Thank you.

PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DEVANT LE PARLEMENT
EUROPÉEN, LE 12 AVRIL 1989 A STRASBOURG

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Depuis la déclaration de Stuttgart sur l'Union européenne, l'usage veut que le Président en exercice s'exprime devant le Parlement européen pour lui présenter un rapport sur les résultats de la réunion des Chefs d'Etat et de gouvernement.

Pour le semestre actuel, les élections européennes du mois de juin rendent cette pratique impossible, puisque le Parlement qui sortira des urnes ne se réunira que plusieurs semaines plus tard, après le prochain Conseil européen de Madrid.

Aussi, au risque de m'exposer à la critique, compte tenu du contexte électoral, ai-je souhaité m'adresser à vous en cette date inhabituelle du mois d'avril.

SN/1777/89

oux/HK/mf F

- 1 -

Mais j'ai pour cela de bonnes raisons.

D'une part, nous sommes à mi-parcours de la Présidence espagnole et du processus qui, lancé au Conseil européen de Milan, nous mènera à 1992. C'est un bon moment pour analyser ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

D'autre part, le respect et la considération qui sont dus à cette Assemblée nécessitent que l'intervention du Président en exercice du Conseil européen ait lieu malgré tout, même si les circonstances diffèrent de ce qui avait été prévu initialement. En ce qui me concerne, la conviction que, depuis ces bancs, on fait l'Europe avec générosité et courage, m'incitait encore plus à tester des idées, que nous partageons sans doute dans une large mesure, sur la construction d'une Europe unie, juste et solidaire.

Monsieur le Président,

Il y a quatre ans, à cette même date, alors que les négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne touchaient à leur fin, j'eus l'occasion d'exposer ma conception des travaux de la Communauté et de l'avenir de l'Europe. J'expliquai alors que nous souhaitions, dès le début, jouer un rôle actif dans la redéfinition de l'avenir de l'Europe, en considérant les Traités de Rome et les institutions non pas comme un

aboutissement, mais comme les instruments d'un progrès et d'une intégration croissants.

Le temps écoulé n'a fait que me renforcer dans cette conviction. L'Acte unique, fût-il l'expression minimale de la volonté de réaliser l'Union européenne, a démontré le dynamisme et la vigueur de la Communauté.

L'Espagne, disposant d'un consensus politique très solide, entend participer pleinement à ce projet, et ce en partageant plutôt qu'en demandant, en dialoguant plutôt qu'en exigeant, en travaillant dans une perspective commune plutôt qu'en mettant en avant des intérêts particuliers. Car nous sommes convaincus que ce processus d'unification répond à l'intérêt de chacun d'entre nous et j'irai jusqu'à dire qu'il est dans l'ordre des choses.

C'est dans cet esprit que nous assumons la responsabilité qui nous incombe dans l'exercice de la Présidence. Le ministre des Affaires étrangères, en sa qualité de Président du Conseil, a déjà eu l'occasion de vous exposer quelles étaient les priorités de la Communauté en ce premier semestre.

Maintenant que nous nous trouvons à mi-parcours de notre Présidence, nous pouvons réfléchir à ce qui a été réalisé et à ce qui peut être fait. Comme il n'est pas possible de parler de tout, et que certains risquent de me reprocher de ne pas mentionner tel ou tel sujet ou de ne pas m'y attarder davantage, je tiens à préciser dès maintenant que j'axerai mon intervention sur quelques questions qui me paraissent fondamentales.

Je crois que vous partagez l'impression que j'ai, à savoir que tout le processus complexe en cours à Bruxelles, ici à Strasbourg et dans d'autres capitales européennes, est perçu d'une manière ~~très diverse~~ par les citoyens. Bien souvent, ils doivent le considérer comme quelque chose de lointain, sans rapport avec leur situation et leurs problèmes du moment. Cependant, le but ultime de ce processus ne peut être que de faciliter et d'améliorer la vie des citoyens européens, de prendre en compte leurs aspirations et de répondre à leurs préoccupations.

On a dit que l'Europe des citoyens ne pouvait se réduire à l'émission de timbres et d'autocollants portant le label "Europe". Si l'expression "Europe des citoyens" a donc un sens, c'est parce qu'il s'agit, en dernier ressort, des citoyens, d'une union de citoyens.

Dans cette Europe à visage humain, la société doit concilier compétitivité et solidarité, liberté et générosité, pluralité et union.

La base qui nous permet, aujourd'hui, de progresser sur la voie de la construction européenne est l'engagement contenu dans l'Acte unique. Mais nous ne devons pas nous cacher qu'il existe des différences d'appréciation sur la portée et la signification que la mise en oeuvre de l'Acte unique représente dans la perspective de l'Union européenne.

Certains considèrent que l'Acte unique est allé aussi loin que l'on peut aller et que, par conséquent, il doit être interprété de manière à ne pas engendrer de besoins supplémentaires en matière de modifications institutionnelles ni de nouveaux transferts ou redistributions de pouvoirs au niveau communautaire.

Au contraire, d'autres partenaires communautaires, et bien sûr la majorité du Parlement, voient clairement que la pleine application de l'Acte unique donnera lieu à un réajustement des compétences entre les institutions et ils vont même jusqu'à envisager la nécessité de certaines nouveautés. Autrement dit, ils voient à l'horizon des prochaines années non seulement la réalisation intégrale de l'Acte unique, mais aussi - et cela

découle du fait qu'ils conçoivent l'Acte comme une étape menant à l'Union européenne - la nécessité d'élaborer de nouveaux cadres.

L'antagonisme de ces conceptions affecte l'interprétation même de l'instrument juridique dont nous disposons.

Pour certains, ce qui importe c'est d'avancer dans l'application du Livre blanc sur le marché intérieur, sans autre préoccupation que la réalisation d'une zone de libre échange. Et, dans ce domaine certes essentiel, ils insistent sur des questions comme la libération, déjà décidée, des mouvements de capitaux, tout en laissant de côté la nécessaire harmonisation fiscale.

Pour d'autres, l'Acte unique doit être mis en oeuvre harmonieusement dans chacun de ses aspects : marché unique, dimension sociale, Europe des citoyens, nouvelles politiques, coopération politique, etc., et, entre ces différents aspects, l'évolution doit aussi se faire harmonieusement. En effet, le marché intérieur, s'il se développait sans un progrès parallèle et complémentaire de l'espace social, engendrerait des déséquilibres qui nous feraient nous écarter de l'Union européenne.

Sans doute n'y a-t-il rien de nouveau dans ce que je dis, car la diversité et la complexité de l'Europe sont bien connues de

tous mais il n'est pas inutile de le rappeler si nous voulons avoir suffisamment de recul pour analyser la période que nous sommes en train de vivre.

Ainsi, nous pouvons maintenant voir d'un peu plus près ce qu'il en est de la réalisation de l'Acte unique.

Monsieur le Président,

Des progrès importants ont été accomplis sur la voie du grand marché intérieur de 1992. A mon avis, nous sommes arrivés à une situation irréversible.

Il est vrai que, quantitativement, la majorité des propositions contenues dans le Livre blanc sur le marché intérieur ont déjà été présentées et qu'un très grand nombre de directives ont été adoptées. Mais il n'est pas moins vrai que ce qui reste à faire est, qualitativement, d'une grande importance. Il est dans la nature humaine d'avancer d'abord dans ce qui est relativement facile et de laisser pour la fin ou de différer jusqu'au dernier moment les décisions les plus importantes ou les plus complexes, car touchant à des principes politiques très sensibles.

Une de ces questions, indubitablement difficile et délicate, qui ne saurait cependant être ajournée, est celle de l'harmonisation fiscale.

Il paraît évident que la libération des mouvements de capitaux, qui doit entrer en vigueur en juillet 1990 dans la majorité des États membres, oblige à aborder la question de la fiscalité d'une manière logique et rationnelle. Le problème est que certains pensent que le marché se chargera bien d'établir une logique fiscale, tandis que nous, sans nier la validité de ce raisonnement, nous pensons qu'il faut établir un minimum de principes cohérents pour tous.

Ainsi, alors qu'il nous faut adopter une décision sur la fiscalité des revenus de l'épargne avant le 30 juin, je suis préoccupé de voir que nous sommes encore loin d'être parvenus à une solution satisfaisante.

Je comprends qu'il existe de réelles difficultés, mais nous nous trouvons devant un impératif du marché intérieur auquel il faut satisfaire, quoi qu'il en coûte, d'une manière logique et raisonnable. Il serait absurde de récompenser la fraude fiscale et de pénaliser le petit épargnant.

Nous devons également progresser dans le domaine de la fiscalité indirecte, dans la suppression des frontières fiscales. Les systèmes actuels compliquent grandement les échanges commerciaux, contraignent les voyageurs et les exportateurs à des calculs complexes, favorisent la bureaucratie et rendent plus délicat le recouvrement même des recettes fiscales des Etats.

Si nous devons vraiment réaliser un grand marché intérieur, il nous faut introduire un minimum d'ordre et de simplification dans les différentes catégories de TVA et dans les accises sur les tabacs et les alcools. Pourquoi, lorsqu'il s'agit de transporter un produit de Bruxelles à Paris, faut-il passer par un magasin en franchise ou par un mécanisme compliqué de compensation, alors que pour l'emmener de Milan à Rome, il suffit de le mettre dans un sac ou dans un camion ? Nous devons rendre la vie plus facile aux citoyens.

En définitive, il s'agit d'empêcher la fraude grâce à un système adéquat, qui ne saurait être la somme des douze systèmes actuels ni l'absence totale de système. La Présidence espagnole, en étroite collaboration avec la Commission et le Parlement, a commencé à rechercher un modèle commun acceptable pour tous.

Dans un autre ordre d'idées, la Présidence espagnole, suivant en cela les orientations définies par le Conseil européen de Rhodes, a fait preuve de détermination pour convoquer le Groupe des Coordonnateurs nationaux sur la libre circulation des personnes et la suppression des frontières intérieures.

Les travaux ont avancé à un rythme soutenu, avec la collaboration de la Commission, et j'espère qu'à Madrid nous aurons sur la table un programme sérieux en vue de la suppression des frontières physiques, avec un inventaire des obstacles existants et une énumération des mesures nécessaires à leur élimination, ainsi qu'un calendrier qui devra être ajusté. Certes, il faudra harmoniser les contrôles aux frontières extérieures de la Communauté, mais il doit s'agir là d'un complément logique et non d'un prétexte fallacieux visant à paralyser le processus d'ensemble. Supprimer les frontières physiques intérieures suppose que l'on évite aux exportateurs les tracasseries administratives et d'inutiles hausses des coûts ; cela signifie abaisser le prix à la consommation des marchandises pour les citoyens et cela suppose que ceux-ci passent d'un pays à l'autre aussi naturellement qu'ils quittent le périmètre de leur ville lorsqu'ils partent en week-end.

Les frontières intérieures ne jouent pas un rôle déterminant dans la lutte contre le crime organisé, le terrorisme ou le trafic de stupéfiants. Il y a plus important : la coopération judiciaire et l'harmonisation des règles pénales, qui permettront de créer un espace judiciaire européen. Ce qui importe, c'est qu'un délinquant ne puisse se sentir en sécurité par le simple fait de traverser une frontière intérieure de la Communauté et ce qu'il faut pour cela, c'est une coopération encore plus étroite entre les autorités compétentes des Etats membres, avec le concours des instances communautaires.

L'essentiel, c'est que les citoyens, les entreprises et l'ensemble des agents économiques perçoivent les avantages d'un grand espace intégré, sans frontières ni obstacles aux échanges de marchandises ni aux déplacements des voyageurs.

En dernier ressort, cela impliquera également que nous progressions vers l'union économique et monétaire.

Je suis certain que toute enquête fiable nous révélerait que les citoyens et les agents économiques européens souhaitent, pour notre continent, une plus grande unité sur le plan monétaire. Pour les touristes, pour les voyageurs et, bien sûr, pour les industriels et les commerçants, la disparité des monnaies et les fluctuations des taux de change sont des

éléments perturbateurs qui ne favorisent en rien leur activité individuelle ou professionnelle.

Dans un espace géographiquement aussi limité - à l'échelle mondiale - que le nôtre, il est absurde de s'obstiner à maintenir des obstacles qui ne servent peut-être qu'à entretenir des formes détournées de protectionnisme extrêmement néfastes à long terme.

Nous attendons avec un réel intérêt les conclusions du comité spécial institué lors du Conseil européen de Hanovre. Ma conception de l'avenir monétaire de l'Europe ne m'empêche pas d'être conscient de la réalité actuelle. Je sais qu'il existe des points de vue très différents, mais je suis prêt à lancer un premier débat politique de fond au Conseil européen de Madrid.

Nous devons être capables de nous fixer des objectifs à moyen terme, d'établir des calendriers d'action et d'orienter le processus d'une manière adéquate et en faisant preuve d'une vision politique.

Je sais que nous nous trouvons en présence de sensibilités très particulières et d'options techniques très différentes, en fonction des diverses interprétations de l'Acte unique ou des traditions bancaires et monétaires des Etats membres.

Sans qu'il faille préjuger un quelconque résultat final, on pourrait envisager, dans la perspective de 1992, un renforcement du système actuel de change et son application à toutes les monnaies de la Communauté européenne. Parallèlement, il faut organiser la coordination entre les autorités financières et monétaires des Etats membres pour que, au terme du processus, l'Union monétaire ne soit pas fantaisiste et artificielle, et qu'elle ait la maturité exigée par les opérateurs économiques.

Monsieur le Président, je souhaiterais mettre l'accent sur le processus de mise en oeuvre de l'Acte unique du point de vue de la cohésion économique et sociale.

"La construction d'un espace économique et social harmonieux ne sera possible que dans la mesure où sont adoptés des modèles de développement qui concilient la croissance économique indispensable et le renforcement de la cohésion économique et sociale, qui contribuent au progrès social et qui assurent une véritable convergence économique."

Ce ne sont pas mes paroles. Ce sont les termes de la résolution sur la dimension sociale du marché intérieur, approuvée par cette

assemblée le 15 mars dernier, mais que je me permets de reprendre à mon compte.

La cohésion est un principe qui devrait, comme l'indique l'Acte unique, guider et façonner toutes les politiques communautaires et qui comporte, à mon sens, un double devoir : d'une part, une plus grande convergence des politiques économiques des Etats membres et, d'autre part, un effort de solidarité pour remédier aux déséquilibres territoriaux et sociaux qui existent encore.

Nous avons progressé dans ce domaine, surtout grâce à l'augmentation des ressources et à la réforme des fonds structurels. Il faut cependant se garder de croire que cela suffit pour répondre à l'exigence d'une plus grande cohésion au sein de la Communauté. Un effort continu, que la Présidence s'emploie à soutenir, est nécessaire pour garder à l'esprit ce principe lors de l'élaboration de toutes les politiques communautaires.

Le débat sur L'Europe sociale est généralement porteur de toute une idéologie, ce qui complique la définition du contenu même de la dimension sociale. L'avis récent du Comité économique et

social sur les droits sociaux fondamentaux dans la Communauté, que la Commission vient de reprendre à son compte sous forme de proposition, illustre bien ces difficultés.

Je suis persuadé que nous pourrons avoir un vaste échange de vues sur cette question à Madrid, de sorte que, sans que cela fasse double emploi avec la Charte sociale du Conseil de l'Europe mais nous inspire plutôt, nous puissions progresser dans la formulation d'une déclaration sur les droits sociaux dans la Communauté qui serait à la base d'un développement progressif de ces droits au sein de la Communauté.

Permettez-moi, dans ce domaine et dans tous ceux où cela est nécessaire, de faire appel à votre coopération résolue pour que le Conseil puisse approuver à temps toutes les directives dont cette assemblée étudie le dossier en première ou en deuxième lecture.

La mise en oeuvre de la réforme des fonds structurels, l'approbation récente des directives sur la sécurité et l'hygiène du travail, le débat sur la Charte des droits sociaux fondamentaux, la poursuite du dialogue social vigoureusement

entamé par le Président de la Commission et la présentation du rapport de droit comparé sur les dispositions régissant l'embauche sont autant d'éléments importants de l'espace social européen que nous sommes en train de faire progresser.

Ces éléments ne sont pas les seuls et, personnellement, je souhaiterais que l'on progresse à un rythme plus soutenu et, bien sûr, que l'on puisse disposer le plus rapidement possible d'un plan d'action contre le chômage et d'un programme pour la formation professionnelle permanente, étant donné que le Conseil de ministres vient d'approuver une résolution à ce sujet.

Je crois que la dimension sociale fait partie d'une certaine appréciation éthique portée sur la construction européenne : celle qui nous rappelle tous les jours que ce que nous construisons, c'est fondamentalement une Communauté de personnes.

Aussi la dimension sociale affecte-t-elle directement le modèle retenu pour l'Europe. Pour certains, il s'agit de créer l'Europe des affaires, du libre échange à outrance, de la libéralisation permanente, où tout se mesure à l'aune du marché.

Pour d'autres, et bien sûr pour moi, c'est l'Europe des libertés et de la prospérité, pour que l'homme se sente à tout moment

libre et digne, enrichi dans sa condition d'être humain par la solidarité et l'effort commun.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Nous devons, pour être fidèles à l'esprit et à la lettre de l'Acte unique, examiner les progrès accomplis en matière de participation politique des citoyens et sur la voie d'une citoyenneté européenne commune.

Permettez-moi, par conséquent, de vous féliciter de nouveau pour la résolution que cette Assemblée a approuvée dernièrement en faveur de la participation des citoyens de la Communauté aux élections locales sur leur lieu de résidence, quelle que soit leur nationalité.

C'est la voie à suivre pour que se fasse jour une véritable citoyenneté européenne qui, bien sûr, n'élimine ni ne diminue la réalité nationale, mais l'enrichisse. La Présidence espagnole s'efforce tout particulièrement de faire aboutir la proposition de directive sur ce sujet, en proposant des formules de compromis qui permettent de progresser, pour parvenir à surmonter les problèmes qu'elle pose à certains Etats membres.

Il me paraît également nécessaire que la liberté de circulation soit étendue au maximum aux étudiants et aux retraités afin qu'ils puissent résider librement dans le pays de leur choix. Je n'ignore pas qu'il existe des problèmes techniques, mais je suis convaincu qu'il s'agit de problèmes mineurs qui peuvent être résolus si l'on fait preuve d'une volonté politique suffisante.

La liberté de résidence pour les étudiants doit être le complément logique des échanges de jeunes et des projets comme ERASMUS. Il doit en aller de même pour les retraités, faute de quoi, on arriverait à une situation paradoxale dans laquelle un citoyen travaillant hors de son pays d'origine en vertu de la liberté d'établissement ou de la libre circulation des travailleurs devrait y retourner au moment de la retraite.

Je sais bien qu'en pratique le problème ne se pose pas en termes aussi durs, mais l'idée de discrimination est la même. La proposition de directive qui est à l'étude tente de remédier à cette situation. J'espère qu'il sera possible de l'adopter prochainement, pour ne pas voir se reproduire dans ce domaine des querelles idéologiques inutiles.

Monsieur le Président,

L'Acte unique a introduit de nouvelles politiques qui touchent le milieu culturel des citoyens et leur environnement. Nous pouvons également réfléchir aux progrès accomplis dans ce domaine.

Les citoyens européens veulent que l'environnement soit respecté et exigent une qualité de vie convenable et satisfaisante. Heureusement, la communauté internationale prend peu à peu conscience de la nécessité d'agir d'urgence pour préserver le seul lieu dont nous disposons en tant qu'êtres humains.

Permettez-moi de vous signaler les efforts que nous accomplissons dans le cadre de la Communauté pour combattre toutes ces pratiques nocives pour la préservation de l'environnement. Il faut ajouter à la difficulté des travaux le coût élevé de certaines mesures. Mais nul ne peut rester passif, car la pollution n'a pas de frontière et ne s'arrête pas à des lignes de démarcation.

La dégradation de la couche d'ozone, l'effet de serre de l'atmosphère, les conséquences de la déforestation massive, l'érosion des sols sont des problèmes qui ont les mêmes répercussions à New York, à New Delhi, à Melbourne ou à Milan.

Nous sommes des citoyens européens mais, à cet égard, nous sommes également des citoyens du monde.

Au sein du Conseil, les Douze se sont mis d'accord, il y a quelques semaines à peine, pour éliminer les émissions de chlorofluorocarbones pour l'an 2000. Cette attitude place la Communauté à la tête des pays industrialisés, puisqu'elle va au-delà des engagements contractés par les Etats signataires du Protocole de Montréal de 1986, que la Communauté a également signé.

Les citoyens européens aspirent également à des possibilités culturelles diversifiées, à une protection du patrimoine culturel commun et à une plus grande diffusion des productions culturelles de chacun des Etats membres.

Dans ce domaine, je souhaiterais mentionner en particulier l'Europe audiovisuelle, car nous commençons à donner satisfaction à ceux qui veulent que les normes suivent le même rythme que les innovations technologiques.

Nous pourrons ainsi montrer notre vocation culturelle commune et voir l'Europe, en dépit des caractéristiques nationales

propres, qui sont logiques et nécessaires, présenter son patrimoine culturel particulièrement riche et vivant, en permettant sa diffusion aux confins de la planète.

Nous sommes parvenus à un accord politique au sujet de la directive sur la télévision sans frontières. C'est le premier effort sérieux accompli pour doter nos télévisions d'un contenu européen et pour protéger les droits du spectateur contre les pressions publicitaires excessives.

Il se pourrait qu'à court terme nous adoptions également des orientations communes sur la norme technique européenne applicable aux images de télévision. La télévision à haute définition est sur le point de devenir une réalité ; l'industrie européenne doit être en mesure de présenter une solution valable, qui réponde aux défis actuels.

S'agissant du monde passionnant de l'innovation technologique et de la recherche industrielle, je me félicite de ce que le Conseil ait pu adopter dernièrement neuf programmes de recherche, ce qui confirme la volonté européenne de rester au premier rang dans le monde pour ce qui est des efforts accomplis dans ces domaines.

Monsieur le Président,

La Communauté européenne fait partie intégrante d'un monde changeant, qui présente des signes manifestes de détente entre les blocs et de coopération entre les uns et les autres pour parvenir à résoudre les conflits qui subsistent encore.

Au début du vingtième siècle, la solution des problèmes dépendait des décisions prises en Europe. Les tragiques affrontements des guerres des décennies suivantes ont sensiblement réduit la capacité de décision des Européens.

Les citoyens européens ont dû se consacrer à la reconstruction de leur foyer sur les ruines éparses de la haine et à enterrer, avec des millions de morts, tous les vestiges d'une inimitié irréductible.

Telle a été la grande tâche de ce siècle et nous pouvons, dans une large mesure, nous considérer satisfaits de l'oeuvre accomplie. En Europe occidentale, les citoyens ont appris à dialoguer, à se comprendre et à coopérer avec leurs voisins. Ce n'est plus la loi du plus fort qui règne mais la force du travail commun et solidaire pour construire un édifice solide : l'union européenne.

Nous avons ainsi retrouvé notre prestige dans le monde et nous pouvons recommencer à parler en sachant qu'on nous écoute attentivement. La coopération politique au sein de la Communauté est consacrée dans l'Acte unique en tant que contribution essentielle à la consolidation de l'identité politique de l'Europe, par le biais de l'élaboration progressive d'une politique extérieure européenne.

C'est également l'objectif fondamental de la Présidence espagnole : que la voix des citoyens, des millions de citoyens européens, se fasse entendre partout dans le monde avec force et cohérence. Pour ce faire, il faut qu'existent des liens étroits dans tous les domaines des relations extérieures des Douze et de la Communauté, pour que les efforts sur le plan politique et les relations en matière d'échanges ou de coopération aillent de pair. L'approbation du règlement sur le contrôle des exportations de produits chimiques susceptibles d'être utilisés pour la fabrication d'armes illustre bien cette volonté.

Nous nous efforçons de passer des paroles aux actes, des déclarations, sans doute importantes, aux actions concrètes, probablement plus efficaces.

Nous voulons progresser sur la voie de la construction d'une Europe unie, ouverte à la coopération internationale, qui soit un partenaire loyal dans les rapports avec les autres pays industrialisés et qui constitue le ferment de la solidarité avec les pays en voie de développement.

L'analyse de ce domaine d'action nous prendrait longtemps. Permettez-moi de me limiter à quelques mots sur ce que nous avons déjà accompli et ce que nous allons faire.

Premièrement : Nous avons commencé à concevoir un nouveau type de relations avec notre environnement européen immédiat, en particulier avec les Etats membres de l'Association européenne de libre échange, pour construire un grand espace économique européen. La réunion des ministres des deux organisations qui s'est tenue dernièrement à Bruxelles témoigne bien de ce processus. Le nouveau cadre des relations avec le Conseil de l'Europe va dans le même sens.

Deuxièmement : Nous avons établi sur des bases solides le dialogue avec l'Union soviétique et avec les pays de l'Europe de l'Est. L'intéressant processus de changement auquel on assiste dans ces pays fait naître l'espoir de progresser dans le dialogue politique et la coopération économique.

Les négociations en cours en vue de la signature d'accords avec la Pologne et la Bulgarie, qui viendront s'ajouter à ceux déjà signés avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie, et l'engagement de négociations avec l'Union soviétique dans un avenir que l'on espère proche sont autant de pas vers la réalisation d'objectifs ambitieux dans la compréhension et la coopération.

Troisièmement : l'Amérique latine est, de toutes les régions en voie de développement, celle dont les liens culturels et historiques avec l'Europe sont les plus profondes. Nous pouvons grandement contribuer à renforcer sa stabilité politique et à promouvoir son développement économique.

Le plan de coopération pour l'Amérique centrale, véritablement lancé lors de la récente réunion de San Pedro Sula, est un bon exemple, encore inimaginable il y a quelques années, de ce que nous pouvons faire. Une porte est ouverte à la paix dans cette région, et l'Europe doit saisir cette occasion pour apporter une aide économique, et lancer un appel en faveur d'une évolution démocratique et de la coopération afin d'éliminer les obstacles dressés sur le chemin de la paix.

Pour de nombreux pays d'Amérique latine, et aussi pour d'autres pays d'Afrique et d'Asie, le problème économique fondamental

est celui de la dette extérieure qui réduit à néant toutes les possibilités de croissance économique.

Nous ne pouvons, d'un côté, nous faire les défenseurs des principes démocratiques en Amérique latine et, de l'autre, ignorer ce qui constitue la menace la plus grave pour la survie de la démocratie, comme il est apparu récemment dans certains de ces pays.

Le problème de la dette appelle des solutions financières et politiques. Les dernières propositions avancées par les Etats-Unis et le débat au sein du Fonds monétaire international sont les premiers signes d'une prise de conscience de cette réalité. L'Europe ne peut rester en marge de cette évolution ; elle doit au contraire en être le moteur.

J'espère qu'au Conseil européen de Madrid nous parviendrons, pour la première fois à ce niveau, à dégager un accord entre les Douze pour préparer une action internationale dans ce domaine.

Parallèlement, pour ce qui est des pays ACP, la Présidence espagnole a relancé les négociations en vue du renouvellement

de la Convention de Lomé, un mécanisme de coopération exemplaire dans son genre.

Quatrièmement : au cours de la Présidence espagnole, les Douze ont établi une série de contacts avec toutes les parties directement concernées par le conflit du Moyen-Orient, y compris Israël et l'OLP. Le but est de contribuer à donner à l'Europe un rôle actif au Moyen-Orient, à un moment crucial pour le processus de paix.

Il n'est pas nécessaire de définir de nouveaux principes mais nous devons chercher comment créer un climat dans lequel les parties seraient disposées à dialoguer. Pour ce faire, il faut contribuer à créer un minimum de confiance entre les parties et soutenir toute solution raisonnable permettant un règlement négocié.

La Présidence espagnole a également relancé le dialogue euro-arabe et elle se félicite de voir disparaître progressivement les principaux obstacles à ce dialogue.

Cinquièmement : nous avons attaché une grande importance aux relations avec les Etats-Unis et nous avons relancé le dialogue

politique et trouvé des orientations adéquates pour résoudre les différends commerciaux.

En définitive, nous avons fait en sorte que la Communauté soit un facteur de progrès et d'entente vis-à-vis du monde extérieur, en atténuant les frictions lorsque cela s'avérait nécessaire. J'en veux pour preuve les accords récents sur les échanges de produits agricoles, auxquels les parties sont parvenues à Genève, dans le cadre de l'Uruguay Round.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Voilà, esquissé à grands traits, le monde tel que le perçoit le citoyen européen. Les choses bougent, même si ce n'est pas encore suffisant. Nous avons pris le commandement d'un navire en plein voyage et il poursuivra sa route normalement quand la barre changera de mains.

Six mois sont une courte période de temps, mais le but de la présidence espagnole, a été et sera de faire avancer la construction européenne dans la bonne direction, car la philosophie et l'orientation sont toutes tracées.

La construction européenne et, à moyen terme, l'objectif de 1992 exigent un effort constant de cohésion économique et sociale, en tant que principe devant sous-tendre toutes les politiques communautaires, conformément à l'Acte unique.

Cela suppose un marché unique et aussi la convergence des politiques économiques et la solidarité entre les régions, la libre circulation des capitaux dans des conditions à tout le moins comparables, la libre circulation des travailleurs et, en même temps, des normes suffisamment harmonisées pour protéger leurs droits.

Cette philosophie nous guide pour suivre le cap donné par l'Acte unique, celui de l'Union européenne, à laquelle il faut donner de la substance.

Il me semble audacieux d'esquisser devant vous les contours de l'Union européenne alors que vous avez fait preuve de tant d'imagination lorsqu'il s'agissait de concevoir des projets réalisables pour la concrétiser.

L'Acte unique a apporté des améliorations sensibles au fonctionnement des institutions. Nous savons qu'il s'agit d'un

compromis minimaliste par rapport au processus amorcé, précisément dans cette assemblée, avec l'approbation du projet de traité d'Union européenne, que certains d'entre nous jugeaient très prometteur, précieux et, probablement, exemplaire quant à sa substance.

Je crois que l'esprit qui animait M. Spinelli et tous ceux qui l'ont suivi dans cette démonstration de loyauté à une idée doit continuer à nous inspirer afin que nous ne perdions pas de vue l'objectif que nous nous sommes assigné.

Il nous faut maintenant tirer de l'Acte unique tout ce qu'il est possible d'en tirer, ce qui n'est pas peu de choses. Nous avons besoin d'une stratégie qui combine le sens du présent et le sens de l'avenir.

La mise en oeuvre de l'Acte unique, jusque dans ses conséquences ultimes, aura des effets considérables sur les institutions. Il me paraît utile et essentiel que le prochain Parlement européen issu des élections se livre, avec les autres institutions, à la réflexion et au débat nécessaires pour adapter la Communauté aux exigences du XXIème siècle.

Je sais que cette question est constamment au centre de vos préoccupations. La résolution visant à la création de l'Union européenne, que vous avez adoptée en février, est, à mon sens, un instrument précieux qui va dans la bonne direction. Par conséquent, nous avons pris l'initiative d'inviter votre Président, Lord Plumb, à rencontrer, dans trois jours, les ministres des Affaires extérieures à Grenade et à leur faire part du sentiment du Parlement européen.

Au cours de la prochaine législature, nous assisterons à la disparition du mécanisme actuel de dialogue interinstitutionnel, parce que, dans certains cas, la procédure de coopération de l'Acte unique arrive à ses limites déjà dans la pratique, et parce que la logique politique nous pousse à un processus de responsabilité davantage partagée.

Nous, dirigeants, avons besoin du contrôle du Parlement, mais aussi de ses encouragements. Je vous engage à poursuivre votre travail d'une manière cohérente et décidée.

Mesdames et messieurs les Députés,

Me voici arrivé au bout des réflexions que je souhaitais vous livrer et je suis prêt à vous écouter, en qualité de Président du Conseil européen, pour essayer de concrétiser tout ce qui

peut l'être, pour que, lors du prochain Sommet de Madrid
- auquel j'ai l'honneur d'inviter votre Président,
Lord Plumb -, nous puissions tenter tous ensemble de réaliser
nos aspirations.

Prenons le temps de vitesse et, ensemble, faisons ce que nous
avons à faire : l'Union européenne.

Merci de votre attention.
